



REVUE DE PRESSE TOURISTIQUE
des 21, 22 & 23 février 2022

Mission Communication

SOMMAIRE

01 **ECONOMIE** P3

HOTELLERIE : APRES UNE ANNEE 2021 ENCORE DIFFICILE, LES SIGNES DE REPRISE SE MULTIPLIENT P3

TOURISME INTERNATIONAL A PARIS, LA REPRISE SE CONFIRME..... P5

"LE POUR ET LE CONTRE" : FAUT-IL INTERDIRE AIRBNB ? (PODCAST) P7

LES PROS DU TOURISME RECLAMENT UN DELAI SUR LES PGE P8

02 **TRANSPORT** P9

AIR CORSICA RELIERA BASTIA A GÖTEBORG CET ETE P9

PRIX DU BILLET EN FRANCE : UNE NETTE HAUSSE EN JANVIER P10

03 **ACTUALITES COVID** P11

COVID : L'UE VEUT DAVANTAGE S'OUVRIRE AUX TOURISTES DE PAYS TIERS P11

ECHO TOURISTIQUE DU 21 FEVRIER

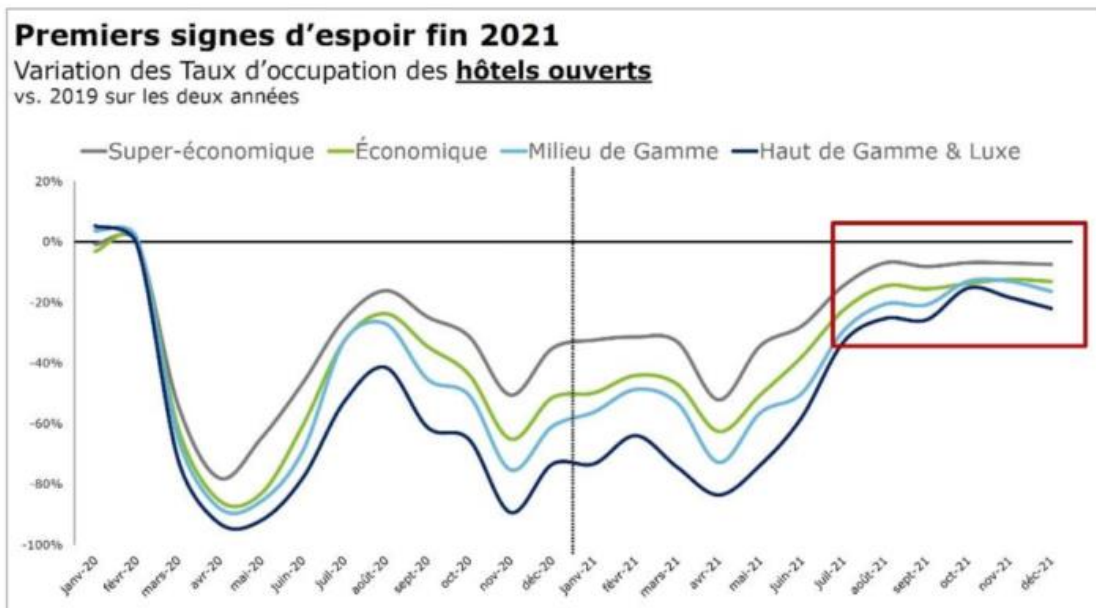
HOTELLERIE : APRES UNE ANNEE 2021 ENCORE DIFFICILE, LES SIGNES DE REPRISE SE MULTIPLIENT

<https://www.lechotouristique.com/article/hotellerie-apres-une-annee-2021-encore-difficile-les-signes-de-reprise-se-multiplient>

C'est ce qui ressort de la dernière étude publiée par In Extenso, portant sur les tendances de l'hôtellerie en France et en Europe.

Sans surprise, 2021 aura été meilleure que 2020, mais l'impact du Covid aura encore été très net sur le secteur l'an dernier, avec notamment un RevPar en recul de 37% par rapport à 2019. Malgré tout, les signes de reprise sont bel et bien là, avec l'espoir d'entrevoir enfin le retour à la normale après deux ans de crise sanitaire.

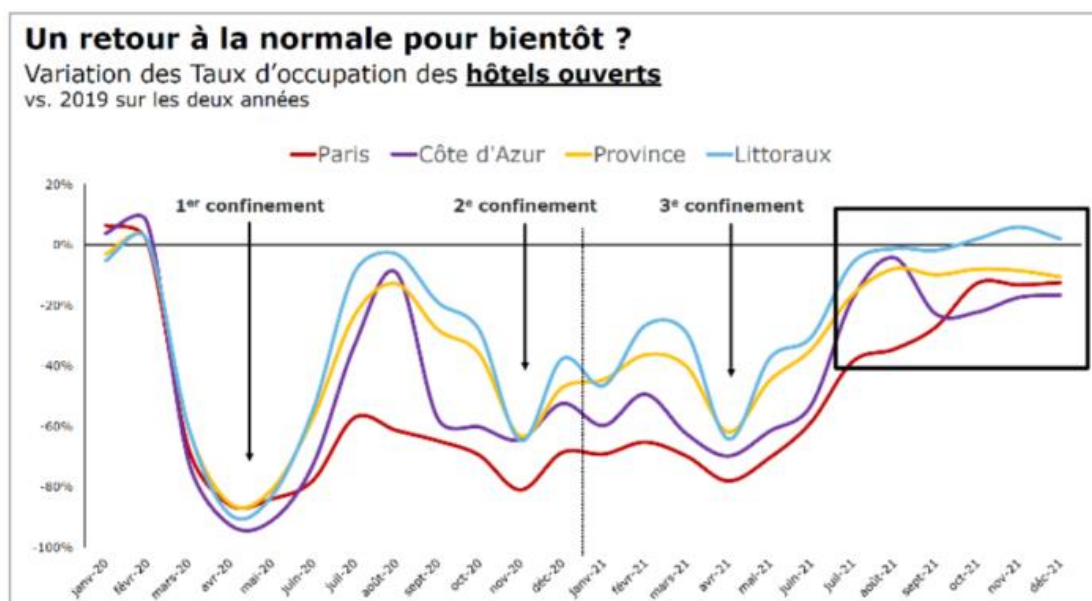
Les signes de relance sont en effet visibles depuis plusieurs mois, comme en attestent les performances estivales sur les destinations de loisirs, et ce malgré des saisons raccourcies par les contraintes sanitaires, observe In Extenso. Le cabinet de conseil constate aussi "la franche reprise du marché des séminaires depuis septembre 2021, qui a ramené la clientèle professionnelle dans les hôtels. Autre élément significatif : l'amélioration progressive des performances de l'hôtellerie parisienne, qui concentre une part importante du parc hôtelier haut de gamme et luxe. "Le segment haut de gamme et luxe a d'ailleurs réussi à mieux amortir l'impact de la crise en 2021, grâce notamment à une forte augmentation des prix moyens (17% par rapport à 2019). Cette tendance reste toutefois à confirmer, tempère In Extenso, car de nombreux hôtels 4 et 5 étoiles n'ont rouvert que récemment. La progression des prix moyens, se rapprochant des performances en 2019, a permis aux hôteliers d'amorcer la reprise et cela malgré des taux d'occupation encore inférieurs à ceux de 2019."



Autre motif de satisfaction : l'hôtellerie française a bien performé par rapport à d'autres pays européens. Se positionnant en deuxième position derrière l'Angleterre, la France a ainsi enregistré en décembre un taux d'occupation se rapprochant des 50%, et cela malgré la propagation de la vague Omicron.

Les confinements ont accéléré les tendances émergentes

Si la reprise reste encore à confirmer en Ile-de-France où le RevPAR reste inférieur de plus de 40% à celui de 2019, un redressement progressif des indicateurs est observé dans les villes moyennes (moins de 200 000 habitants) et dans les campagnes françaises, où le chiffre d'affaires hébergement est supérieur de 18% par rapport à l'avant crise et des prix moyens positifs à 9%.



Les quatre littoraux restent néanmoins une destination de prédilection des Français, et la reprise y est plus marquée. Le RevPAR de l'hôtellerie littorale est supérieur de 1% par rapport à 2019, tandis que le prix moyen atteint 17%. Cependant, ces performances, proches de celles de 2019, n'incluent pas celles de la Côte d'Azur pénalisée par l'absence de la clientèle internationale, et enregistre un RevPAR de -25%.

« Les nombreux confinements ont intensifié des tendances qui émergeaient jusqu'alors. Recherchant davantage une expérience, et de reconnecter avec la nature, de nombreux français ont quitté les zones urbaines pour découvrir les campagnes, commente Olivier Petit, directeur associé chez In Extenso TCH. Ils ont ainsi préféré les boutiques hôtels pour leurs offres plus personnalisées, mais aussi les hôtels Haut de Gamme/Luxe équipés d'espace bien-être et détente. » précise Olivier Petit, Directeur associé chez In Extenso TCH.

« La route reste sinueuse »

Pour 2022, les signaux semblent être au vert, si la sortie de crise sanitaire se confirme, et l'année devrait être portée par la reprise des grands événements et des séminaires professionnels, le retour des clientèles long-courriers (Asie, Amérique du Sud, USA, Moyen-Orient, etc.).

Ainsi que le souligne In Extenso, le secteur reste confronté à des problématiques majeures : avec un priorité leur trésorerie, pour assurer un retour à l'équilibre financier, après notamment le remboursement des aides publiques, dont les PGE. Une réelle inquiétude pour les professionnelles, qui ont demandé jeudi dernier de nouveaux dispositifs d'aide au gouvernement. La question RH reste aussi au cœur des préoccupations.

« La route reste sinueuse pour les hôteliers qui devront faire face à plusieurs enjeux, avec en priorité leur trésorerie et assurer à retour à l'équilibre financier, après notamment le remboursement des aides publiques dont les PGE, souligne In Extenso. Les recrutements, la préservation des ressources humaines et leur mobilisation après plusieurs mois de chômage partiel seront déterminant également pour le retour à l'équilibre du secteur. » Pendant la crise, de nombreux employés du secteur ont en effet rendu leur tablier. Début avril, une nouvelle grille des salaires, qui prévoit en moyenne une hausse de 16,33% devrait entrer en vigueur. Un nouveau round de négociations sur les conditions de travail doit s'ouvrir mardi soir.

TOURMAG DU 21 FEVRIER

TOURISME INTERNATIONAL A PARIS, LA REPRISE SE CONFIRME

https://www.tourmag.com/Tourisme-international-a-Paris-la-reprise-se-confirme_a112534.html

Ce baromètre est fondé sur les prises de réservation aérienne et donc l'arrivée programmée des touristes internationaux dans la capitale. Les progressions sont spectaculaires mais la base était très détériorée. On n'est pas encore en situation positive par rapport à 2019.

Selon ce baromètre de l'Observatoire économique du tourisme parisien le rythme des réservations aériennes internationales s'accélère depuis la fin du mois de janvier.

Entre le 25 janvier et le 6 février, les réservations ont progressé de + 939,6 % par rapport 2021. C'est-à-dire qu'elles sont pratiquement multipliées par 10. Pour autant, elles restent en recul de 41,1 % par rapport à 2019.

Signe que tout le rattrapage n'a pas été encore effectué.

L'Europe est la zone qui affiche la plus forte dynamique, notamment l'Espagne, dont les volumes de réservations reviennent à un niveau comparable à celui de 2019.

Les perspectives sont encourageantes pour Pâques

ARRIVÉES AÉRIENNES PRÉVUES DE MARS À JUIN 2022*

ZONE	VOLUME	VAR./ 2021	VAR./ 2019
AMÉRIQUE DU NORD	180 082	+536,6 %	-46,2 %
EUROPE	177 660	+502,2 %	-39,0 %
Espagne	26 022	+1 081,7 %	-25,0 %
Royaume-Uni	22 091	+115,1 %	-32,3 %
Allemagne	18 227	+616,8 %	-56,5 %
Italie	16 719	+616,6 %	-38,7 %
AMÉRIQUE LATINE	51 868	+299,8 %	-35,3 %
AFRIQUE	11 305	+99,8 %	-52,2 %
MOYEN-ORIENT	7 517	+361,2 %	-53,9 %
ASIE DU NORD-EST	6 820	+83,0 %	-92,4 %
TOTAL	459 425	+431,3 %	-50,0 %

* Arrivées prévues du 1^{er} mars au 30 juin, à partir du total des réservations effectuées jusqu'au 6 février 2022.

Sources : Mastercard/Mabrian, Google, Meltwater, Orange Flux Vision, ForwardKeys, Office du Tourisme et des Congrès de Paris.

ien que les arrivées internationales prévues soient inférieures de 41,7 % par rapport à 2019, certains marchés ont déjà anticipé la reprise.

Les Britanniques enregistrent déjà 15,1 % de réservations de plus qu'il y a trois ans.

Le raccourcissement des fenêtres de réservation (booking windows), observable sur tous les marchés, laisse entrevoir des marges d'amélioration. La résa impulsive de dernière minute est plus fréquente qu'auparavant.

Pour le long-courrier, la progression des marchés d'Amérique du Sud se confirme avec, entre mars et juin, des arrivées prévues en recul (seulement) de 35,3 % par rapport à 2019.

Projections de flux aériens pour Paris en mars/avril 2022

- Arrivées aériennes internationales prévues : soit + 540,8 % à date vs 2021 et - 48,6 % vs 2019. *
- Capacités aériennes prévues : en hausse de + 255,6 % vs 2021 et en recul de - 17,2 % vs 2019.
- Le nombre de sièges des compagnies low cost est en légère hausse par rapport à 2019 (+ 6,8 %).

TOURMAG DU 22 FEVRIER

"LE POUR ET LE CONTRE" : FAUT-IL INTERDIRE AIRBNB ? (PODCAST)

https://www.tourmag.com/Le-pour-et-le-contre-Faut-il-interdire-Airbnb-Podcast_a112541.html

Dans « Le pour et le contre », Julien Pillot (Insee Grande École) dresse l'inventaire, non exhaustif, des arguments favorables et défavorables que donne la recherche académique sur une question de notre temps. Une boîte à outils qui vous aidera à vous positionner face aux grands sujets de société, à quelques semaines de l'élection présidentielle. Podcast The Conversation.

Ces dernières années, Airbnb, Homelidays, Abritel et autres Locasun ont révolutionné le marché de la location courte-durée entre particuliers. Véritables vecteurs de démocratisation du voyage pour les uns, concurrents déloyaux et générateurs d'inefficiences sociales pour les autres, il n'est pas toujours évident de se positionner vis-à-vis de ces plates-formes. Faut-il aller jusqu'à les interdire purement et simplement, ou alors une régulation différente doit-elle être mise en place ?

Dans ce septième épisode de notre série Le pour et le contre, Julien Pillot, enseignant-chercheur en économie à l'Insee Grande École (groupe OMNES Education), détaille ce que dit la recherche de cette question. À vous de vous faire votre opinion.

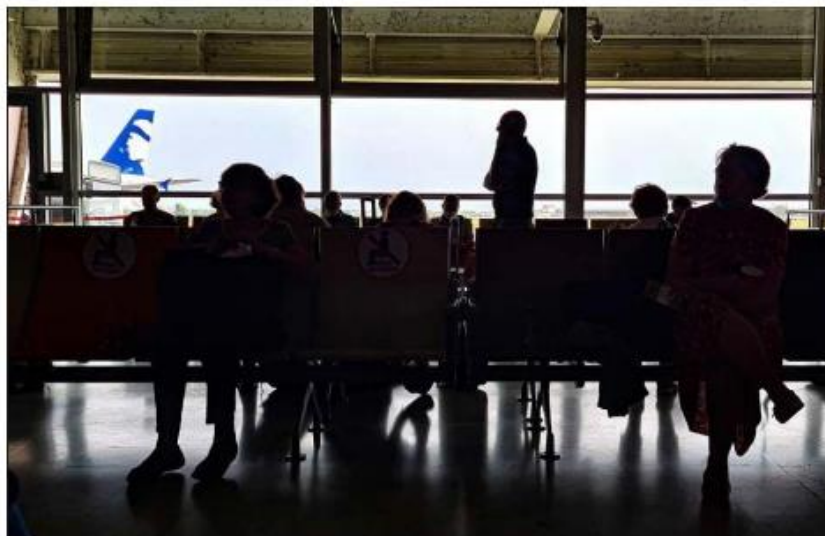
<https://play.acast.com/s/601af61a46afa254edd2b909/620cf3ce1d517c001300eef7>

Les pros du tourisme réclament un délai sur les PGE

Le secteur du tourisme a réclamé hier de nouvelles échéances pour rembourser les Prêts garantis par l'Etat (PGE) afin de préserver les capacités d'investissement des entreprises, pour lesquelles la sortie de la crise sanitaire s'amorce encore lentement.

Les PGE accordés aux entreprises du tourisme totalisent 11,5 milliards d'euros, a rappelé lors d'un point presse la Confédération des acteurs du tourisme (CAT), qui représente quelque deux millions de salariés et regroupe les principales organisations de l'hôtellerie-restauration, de l'événementiel, des voyagistes ou encore des autocaristes.

« On est devant un dilemme mortifère : soit nos entreprises investissent et ne peuvent pas rembourser les PGE, soit elles les remboursent mais ne peuvent pas investir » dans le développement durable, les nouvelles technologies ou l'amélioration de leur offre, a déploré Roland



Le secteur du tourisme en France demande plus de temps au gouvernement pour rembourser les Prêts garantis par l'Etat (PGE) afin de préserver les capacités d'investissement des entreprises.

XAVIER GRIMALDI

Héguy, président de la CAT et du principal syndicat de l'hôtellerie-restauration Umih (Union des métiers et des industries de l'hôtellerie).

Tout en saluant les aides gouvernementales obtenues jusqu' alors, le secteur du tourisme ne veut pas se « retrouver face au mur de la dette » et la CAT demande « la possibilité de reporter d'un an, au printemps 2023 », le début du remboursement des PGE et de porter leur durée totale à dix ans contre six ans aujourd'hui.

« On devrait commencer à rembourser ce printemps, mais nous n'avons pas de recettes », met en avant Roland Héguy.

« Il est impératif que le cas par cas s'applique aux PGE si on ne veut pas gâcher tout ce qui a été fait grâce aux aides du gouvernement », a renchéri René-Marc Chikli, président du Seto (tour-opérateurs). Actuellement, le gouvernement propose un dé-

calage de six mois de la première échéance du PGE et l'étalement des remboursements jusqu'à dix ans uniquement pour les entreprises les plus en difficulté et ayant emprunté moins de 50 000 euros. Pour les opérateurs de voyage, « le montant moyen d'un PGE est de 270 000 euros, cela représente des remboursements de l'ordre de 7% du chiffre d'affaires annuel d'une entreprise, soit supérieur à son excédent brut moyen, ce n'est pas réaliste même si la reprise s'amorce », relève Jean-Pierre Mas, président des Entreprises du voyage.

Dans l'événementiel, « le PGE était parfait pour quelques mois mais s'est transformé en un piège infernal : après deux ans d'absence d'activité, on doit faire face aux PGE et à un immense défi de transformation du secteur que la crise a accéléré », renchéri Pierre-Louis Roucarès, co-président d'Unimev qui représente le sec-

AIR JOURNAL DU 23 FEVRIER

AIR CORSICA RELIERA BASTIA A GÖTEBORG CET ETE

<https://www.air-journal.fr/2022-02-23-air-corsica-reliera-bastia-a-goteborg-cet-ete-5233940.html>

Annoncée début 2020 puis reportée pour raison de pandémie de Covid-19, et opérée l'été dernier uniquement pour le compte de tour-opérateurs, la route de la compagnie corse entre sa base à Bastia-Poretta et l'aéroport de Göteborg-Landvetter sera opérée du 11 juin au 20 août 2022, en Airbus A320neo pouvant accueillir 186 passagers. Les départs sont programmés le samedi à 14h50 pour arriver à 17h25, les vols retour quittant la Suède à 18h30 pour se poser à 21h05 (durée de vol moyenne 2h35).

Air Corsica sera sans concurrence sur cette route, la plus longue de son réseau. Göteborg est déjà reliée à la France par Air France (Paris-CDG), Vueling (Paris-Orly) et SAS Scandinavian Airlines (Nice).

Comme initialement prévu, une partie de la capacité de ces vols – quelque 8000 sièges offerts au total – a été acquise par le tour-opérateur scandinave Langley Travel (un contrat d'une durée de trois ans avait été annoncé début 2020).

Air Corsica a également prévu de desservir cet été les aéroports de Charleroi (au départ des quatre aéroports de l'île), Londres-Stansted (depuis Ajaccio et Calvi), Salzbourg et Vienne (depuis Calvi, plus une route combinant les deux au départ d'Ajaccio), Zurich et Rome-Fiumicino (depuis Ajaccio dans les deux cas).

Ces lignes vers six pays différents s'ajoutent aux douze lignes permanentes de service public d'Air Corsica, et à ses douze lignes domestiques hors service public. Luc Bereni, Président du Directoire, expliquait en début d'année » : « Air Corsica poursuit ses objectifs de diversification de son réseau fixés par son Conseil de Surveillance, en complément des dessertes relevant du service public, pour lui permettre de prendre une autre dimension en se plaçant au cœur de l'Europe. Le nouveau programme présenté pour l'été 2022 positionne la compagnie au rang de premier transporteur effectuant des vols internationaux au départ de la Corse, et ce en termes de nombre de lignes et de nombre de pays reliés en direct à notre île».

<https://www.air-journal.fr/2022-02-23-prix-du-billet-en-france-une-nette-hausse-en-janvier-5233935.html>

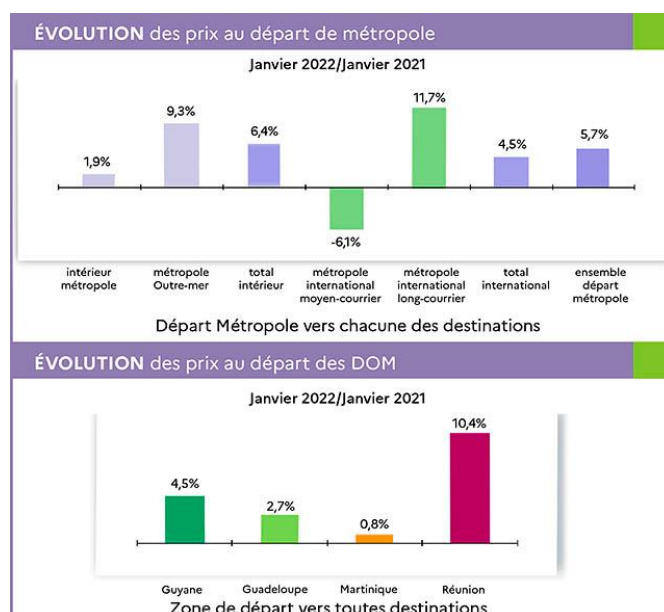
En janvier 2022, les prix de billets d'avion au départ des aéroports français ont augmenté de 5,5% par rapport au même mois l'année dernière, toutes destinations confondues

Selon l'indice de la DGAC, qui a repris les comparaisons avec l'année précédente plutôt qu'avec 2019 avant la crise pandémie de Covid-19, l'année 2022 débute par des prix de billets d'avion au départ de France plus élevés qu'en janvier 2021, toutes destinations confondues (+5,5%). Déjà en décembre, cette hausse atteignait 4,9% principalement en raison de l'augmentation des prix à l'international.

Au départ de métropole (+5,7%), les prix augmentent plus sur le réseau intérieur (+6,4% par rapport à janvier 2021) que sur le réseau international (+4,5%). Sur le réseau intérieur, les prix des billets sur les liaisons intra-métropolitaines sont en moyenne 1,9% plus haut qu'en janvier 2021. La hausse des prix est encore plus forte vers l'outre-mer (+9,3% entre janvier 2021 et janvier 2022).

A l'international, l'évolution des prix des billets est contrastée avec une très forte augmentation relevée sur le réseau long-courrier (+11,7%) et une baisse marquée sur le réseau moyen-courrier (-6,1%). « Comme au cours des huit derniers mois de 2021, la baisse des prix sur les liaisons moyen-courrier est principalement due à l'offensive commerciale des transporteurs bas-coût », souligne la DGAC. Les compagnies traditionnelles leur emboîtent le pas en janvier 2022, « mais de manière plus timorée ».

Au global, les prix des billets d'avion au départ des départements d'outre-mer augmentent de 4,1% entre janvier 2021 et janvier 2022. Ce sont surtout les vols au départ de La Réunion et de la Guyane qui tirent les prix des billets vers le haut.



ECHO TOURISTIQUE DU 23 F2VRIER

COVID : L'UE VEUT DAVANTAGE S'OUVRIRE AUX TOURISTES DE PAYS TIERS

<https://www.lechotouristique.com/article/covid-lue-veut-davantage-souvrir-aux-touristes-de-pays-tiers>

L'Union européenne (UE) vient d'actualiser ses recommandations pour l'entrée de voyageurs de pays tiers.

Les pays membres de l'UE se sont mis d'accord pour s'ouvrir davantage aux touristes de pays tiers qui sont vaccinés contre le Covid-19 ou guéris, en adoptant mardi une recommandation qui commencera à s'appliquer le 1er mars.

Des règles non contraignantes

Ces règles, qui sont toutefois non contraignantes, ont été actualisées en raison de l'évolution de la pandémie, de la hausse du taux de vaccination (incluant les doses de rappel), et de la reconnaissance d'un nombre croissant de certificats de pays tiers équivalents au certificat Covid de l'UE.

Elles visent à tenir compte davantage du statut sanitaire de chaque voyageur plutôt que de son pays de provenance.

La recommandation, adoptée par les ministres des Affaires européennes, prévoit que « les États membres devraient autoriser les déplacements non essentiels pour les personnes vaccinées avec un vaccin approuvé par l'UE ou l'OMS, les personnes rétablies, et toutes les personnes en provenance d'un pays figurant sur la liste de l'UE », selon le communiqué du Conseil de l'UE (organe représentant les États).

Pour les personnes vaccinées avec un vaccin approuvé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) mais pas par l'UE, les États membres peuvent toutefois également exiger un test PCR négatif, tout comme pour les personnes rétablies après avoir contracté le Covid-19.

Réexamen d'ici au 30 avril

Les personnes vaccinées doivent avoir reçu une deuxième dose au maximum neuf mois avant leur arrivée, ou avoir eu une dose de rappel. Les personnes rétablies doivent avoir contracté le Covid dans les 180 jours précédant leur voyage.

La liste de pays dont les voyageurs peuvent venir dans l'UE, même non vaccinés, comprend actuellement quatorze pays (Bahreïn, Chili, Colombie, Indonésie, Koweït, Nouvelle-Zélande, Qatar, Pérou, Rwanda, Arabie saoudite, Corée du Sud, Émirats arabes unis et Uruguay. La Chine y figure aussi, sous réserve de réciprocité d'une telle mesure –ce qui n'est pas encore le cas).

Le texte adopté mardi prévoit que des pays peuvent figurer sur cette liste, régulièrement actualisée, s'ils ont un nombre de cas de Covid inférieur à 100 pour 100.000 habitants au cours des 14 derniers jours, et un taux de dépistage hebdomadaire de 600 pour 100.000 habitants.

La Commission sera chargée de réexaminer la situation d'ici au 30 avril, et de supprimer la liste le cas échéant, afin de ne garder qu'une approche purement individualisée.



Atc.corsica

Site professionnel du tourisme Corse